

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT  
-----  
DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

Ouagadougou, le 15 OCT 2021

N° 21-01092 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE  
-----

**COMMUNIQUE**

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours **direct de recrutement d'un (01) élève Adjoint en Education Spécialisée au profit des personnes vivant avec un handicap auditif, session 2021.**

Ce sont :

**ADJOINTS EN ÉDUCATION SPÉCIALISÉE (PVH AUDITIF)**

**ADMISSIBLES**

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	NIKIEMA MARIAM	2113_1416_2448_4150	B12322805	31/12/86
2°	OUEDRAOGO ABDOUL FATAF	2610_8962_1306_2309	B15742341	11/06/95
2°	SANKARA ADAMA	2101_1916_2379_1373	B7822079	17/02/95
4°	NAMA VALENTINE	2122_1416_2401_6217	B9973362	14/02/93
4°	NASSERE POUGWENDÉ YOUSOUF	2116_1416_2402_6339	B15502188	27/08/94

Arrêté la présente liste à 5 admissible(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles sont invités à déposer leurs dossiers physiques conformément au communiqué d'ouverture du concours au plus tard dix (10) jours ouvrables après la publication du résultat d'admissibilité à:

- l'Agence Générale de Recrutement de l'Etat pour les inscrits de la région du Centre;
- la Direction Régionale de la Fonction Publique pour les inscrits des autres régions.

Pour le Ministre et par délégation,  
Le Secrétaire Général

  
**Souleymane LENGANE**  
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon